



**LISTE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2025

<i>Nombre de membres du Conseil Municipal</i>		L'an deux mil vingt-cinq, le six novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.
En exercice	15	<u>Date de convocation :</u> 30 octobre 2025
Présents	12	<u>Présents :</u> Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Nathalie DUBOIS, Laure-Hélène MASSON, Claude MONEGER, Alain PARIS, Jérôme TADEUSZAK, Jean-Jacques VAILLANT, Jean-François VERLHAC et Séverine VIGIER. <u>Étaient excusés :</u> Léa DUMOND qui a donné procuration à Jean-François VERLHAC et Jean-François LAFAURIE qui a donné procuration à Nathalie DUBOIS, <u>Était absent :</u> Albert LAURENT. <u>Secrétaire de séance :</u> Sébastien CHABENAT
Objet : Echange de terrain route de Noailhac Commune de Lanteuil / Consorts Verdier – Adopté à l'unanimité des membres		

Le conseil municipal valide l'échange de terrains entre la commune et les consorts Verdier dans le cadre du projet de construction de Coprod.

Objet : Participation pour la protection sociale complémentaire santé dans le cadre d'une procédure de labellisation – Adopté à l'unanimité des membres

Le conseil municipal valide la mise en place d'une participation financière à compter du 1^{er} janvier 2026 pour le volet santé de la protection sociale complémentaire des agents municipaux.

Objet : Avenant n°1 au contrat d'entretien annuel d'installation campanaire 2024-2028 – Adopté à l'unanimité des membres

Le conseil municipal valide l'avenant au contrat d'entretien des cloches modifiant l'indice de référence pour l'actualisation des prix.

Objet : Contrat de maintenance logicielle ODYSSEE 2026-2028 – Adopté à l'unanimité des membres

Le conseil municipal valide le contrat de maintenance logicielle pour la période 2026-2028.

Objet : Modification des statuts de la FDEE19 – Adopté à l'unanimité des membres

Le conseil municipal valide la modification des statuts de la FDEE19.

La séance est levée à 20h45.

Le Maire,
Christian DERACHINOIS

